



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 juin 1996 — N° 41

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

19 juin 1996

19 juin 1996

Le mercredi 19 juin 1996
Erreur ! Signet non défini.

N° 41

Erreur ! Signet non défini.

La séance est ouverte à 10 h 11.

Moment de recueillement

À l'invitation de M. le Président, M. Bouchard, premier ministre, présente à l'Assemblée le nouveau député de L'Assomption, M. Jean-Claude Saint-André; interviennent ensuite M. Bouchard, M. Johnson, chef de l'opposition officielle, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Saint-André (L'Assomption).

À l'invitation de M. le Président, M. Johnson, chef de l'opposition officielle, présente à l'Assemblée le nouveau député d'Outremont, M. Pierre-Étienne Laporte; interviennent ensuite M. Johnson, M. Bouchard, premier ministre, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Laporte (Outremont).

Puis M. le Président souhaite la bienvenue aux deux nouveaux députés.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, fait une déclaration concernant le taux de cotisation au Régime de rentes du Québec pour l'année 1997.

19 juin 1996

Mme Marois, ministre de l'Éducation, fait une déclaration concernant le programme d'exonération d'aide financière pour un enfant en service de garde.

M. Rioux, ministre du Travail, fait une déclaration concernant la hausse du taux horaire du salaire minimum.

Présentation de projets de loi

M. le Président rend la décision suivante relativement à la conformité avec les dispositions de l'article 30 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* du projet de loi n° 191, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, dont M. Dumont (Rivière-du-Loup) a initié la présentation à la séance du 18 juin 1996:

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le principe de l'initiative financière de la couronne ne constitue pas un obstacle à la présentation du projet de loi n° 191 pour le motif suivant: ce projet de loi ne comporte aucune disposition qui aurait pour conséquence d'engager des fonds publics; le projet de loi n° 191 n'aurait donc aucun effet direct sur le fonds consolidé du revenu.

Puis M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 191 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile.

La motion est adoptée.

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 44 Loi modifiant diverses lois en matière de boissons alcooliques.

La motion est adoptée.

19 juin 1996

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 42Loi concernant l'harmonisation au Code civil du Québec de certaines dispositions législatives d'ordre fiscal.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Copie d'un avant-projet de loi intitulé «Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative»
(versions française et anglaise).

(Dépôt n° 230-960619)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission des institutions procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques, à compter du 17 septembre 1996, sur l'avant-projet de loi intitulé «Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative»;

QUE les mémoires des organismes soient reçus au secrétariat des commissions au plus tard le 6 septembre 1996;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, dépose:

Un document de consultation intitulé «Modèle de fixation des pensions alimentaires pour enfants».

(Dépôt n° 231-960619)

19 juin 1996

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission des affaires sociales procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, à compter du 27 août 1996, sur le document de consultation intitulé «Modèle de fixation des pensions alimentaires pour enfants» et, à cette fin, entende les organismes suivants:

- Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- Association de médiation familiale du Québec
- Barreau du Québec
- Cercle des fermières du Québec
- Chambre des notaires du Québec
- Confédération des organismes familiaux du Québec
- Conseil du statut de la femme
- Fédération des unions de familles
- Fédération des femmes du Québec
- Fédération des associations coopératives d'économie familiale du Québec
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMQ)
- Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant
- Intersyndicale des femmes
- L'R des centres de femmes du Québec
- Service d'aide à la famille juive de Montréal

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée entre la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine et la porte-parole de l'opposition officielle;

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et celui formant l'opposition officielle;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

19 juin 1996

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, dépose:

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 232-960619)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les caisses d'épargne et de crédit, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 233-960619)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 234-960619)

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 235-960619)

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 mars 1996.

(Dépôt n° 236-960619)

M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, au nom de Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, dépose:

Le rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 237-960619)

Le rapport annuel du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 238-960619)

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie James, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 239-960619)

19 juin 1996

Le rapport annuel de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 240-960619)

Mme Harel, ministre de la Sécurité du revenu, dépose:

Le rapport annuel du ministère de la Sécurité du revenu, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 241-960619)

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose:

Le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 242-960619)

Le rapport annuel de la Commission des biens culturels du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 243-960619)

Le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 244-960619)

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose:

19 juin 1996

Le rapport annuel et les états financiers de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 245-960619)

Le rapport annuel des Services gouvernementaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 246-960619)

Le rapport annuel de la Société immobilière du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 247-960619)

M. Brassard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dépose:

Le rapport annuel du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 248-960619)

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, dépose:

Le rapport annuel de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 249-960619)

Le rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 250-960619)

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

Le rapport annuel du Conseil de la conservation et de l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1995.

(Dépôt n° 251-960619)

Le rapport annuel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

19 juin 1996

(Dépôt n° 252-960619)

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, dépose:

Le rapport annuel du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 253-960619)

M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

Le rapport annuel, accompagné d'une annexe statistique, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 254-960619)

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens, dépose:

Le rapport annuel du Conseil de la famille, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 255-960619)

M. le Président dépose les rapports de mission suivants:

Le rapport d'une mission qu'il a effectuée à Paris, France, du 31 mai au 3 juin 1996.

(Dépôt n° 256-960619)

Le Protocole d'accord, signé à Épinal, France, le 31 mai 1996, entre le Président de l'Assemblée nationale de la République française et le Président de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 257-960619)

Le rapport, présenté par M. André Boulerice, député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, des réunions du Groupe de travail sur la mise en réseau sur Internet et du Bureau de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, tenues à Vienne, Autriche, les 23 et 24 mai 1996.

19 juin 1996

(Dépôt n° 258-960619)

Le rapport, présenté par M. André Gaulin, député de Taschereau, de la XIII^e session du Comité mixte de l'Assemblée nationale du Québec et du Conseil de la communauté française de Belgique, tenue à Québec du 6 au 10 mai 1996.

(Dépôt n° 259-960619)

Le rapport, présenté par M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière, de la réunion de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments, tenue à Boston, Massachusetts, les 31 mai et 1^{er} juin 1996.

(Dépôt n° 260-960619)

Puis il dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 6 juin 1996:

- Décision 795 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés;
- Décision 796 concernant le Règlement sur le stationnement à l'Assemblée nationale;
- Décision 797 concernant le Règlement concernant les virements de crédits des programmes 1 et 3 au programme 2 du budget de l'exercice financier 1995-1996.

(Dépôt n° 261-960619)

Enfin, il dépose:

La lettre, en date du 19 juin 1996, qu'il a reçue de M. Bouchard, premier ministre, l'informant de la nomination de M. Claude Lachance, député de Bellechasse, à la fonction parlementaire de whip adjoint du gouvernement, en remplacement de Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin, à compter de ce jour.

(Dépôt n° 262-960619)

19 juin 1996

Dépôts de rapports de commissions

M. Laurin (Bourget) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 18 juin 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 16 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune – Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 263-960619)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Landry (Bonaventure) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 16 614 citoyens et citoyennes du comté de Bonaventure, du Québec et de vingt-huit pays, concernant l'octroi du statut de fossile emblématique au poisson fossile eusthenopteron foordi du Parc de Miguasha.

(Dépôt n° 264-960619)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Frulla (Marguerite-Bourgeoys) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 10 avril 1996, adressée à M. Bernard Ouimet, président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, par M. Jacques-Yves Therrien, du Secrétariat à la Métropole du gouvernement du Québec, concernant une demande de la MRC de L'Assomption relativement à l'urbanisation de son territoire.

(Dépôt n° 265-960619)

19 juin 1996

Motions sans préavis

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément à l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., c. C-12, modifié par 1995, chapitre 27), Me Claude Filion, avocat et conseiller juridique, soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 5 août 1996.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 3 de la *Loi sur la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 50 en annexe)

Pour: **99** Contre: **1** Abstention: **0**

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément à l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., c. C-12, modifié par 1995, chapitre 27), Me Jennifer-Anne Stoddart, directrice des enquêtes à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 5 août 1996.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 3 de la *Loi sur la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 51 en annexe)

Pour: **100** Contre: **1** Abstention: **0**

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

19 juin 1996

QUE, conformément à l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., c. C-12, modifié par 1995, chapitre 27), les personnes suivantes soient nommées comme membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 5 août 1996:

- M. Dominique de Pasquale, directeur Affaires publiques et Communication institutionnelle à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, en remplacement de M. Sébastien Allard;
- Mme Michèle Rouleau, présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec, en remplacement de Mme Colleen Sheppard;
- Me Nicole Duplé, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, en remplacement de M. Georges A. Carrier;
- M. Fo Niemi, directeur général et cofondateur du Centre de recherche-action sur les relations raciales, pour un nouveau mandat;
- Mme Diane F. Raymond, représentante de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec au Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, en remplacement de M. Claude Filion.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 3 de la *Loi sur la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 52 en annexe)

Pour: **100** Contre: **1** Abstention: **0**

<segment>

19 juin 1996

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M. Paul-André Comeau soit nommé de nouveau membre et président de la Commission d'accès à l'information, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que les conditions de travail de M. Comeau soient celles déposées en annexe.

Puis il dépose:

Les conditions de travail de M. Paul-André Comeau.

(Dépôt n° 266-960619)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 53 en annexe)

Pour: **100** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), Me Hélène Grenier, conseillère juridique à l'Université du Québec, soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information, pour un mandat de cinq ans à compter du 5 août 1996, en remplacement de Me Pierre Cyr et que les conditions de travail de Me Hélène Grenier soient celles déposées en annexe.

Puis il dépose:

Les conditions de travail de Me Hélène Grenier.

(Dépôt n° 267-960619)

19 juin 1996

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 54 en annexe)

Pour: **98** Contre: **1** Abstention: **1**

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), Me E. Roberto Iuticone, domicilié au 460, rue Saint-Jean, Montréal, Québec, soit nommé membre de la Commission d'accès à l'information, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que les conditions de travail de Me E. Roberto Iuticone soient celles déposées en annexe.

Puis il dépose:

Les conditions de travail de Me E. Roberto Iuticone.

(Dépôt n° 268-960619)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 55 en annexe)

Pour: **99** Contre: **1** Abstention: **0**

19 juin 1996

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément à l'article 122 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), soit constituée une liste de commissaires suppléants pour entendre les appels interjetés devant la Commission de la fonction publique en vertu de l'article 33 de cette loi, lorsqu'un surplus de travail le justifie, pour une période d'une année à compter du 22 juin 1996:

-Me Marc Boisvert, domicilié au 810, Pierre C. Lesueur, Boucherville, Québec;

-M. Harold Hutchison, domicilié aux Jardins de Mérici, Québec, Québec;

-M. James R. K. Duggan, domicilié au 4418, Simard, Pierrefonds, Québec;

-M. Jean-Alain Lemieux, 25, boulevard Taché ouest, bureau 201, Montmagny, Québec.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 122 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 56 en annexe)

Pour: **99** Contre: **1** Abstention: **0**

M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE, conformément à l'article 74 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (L.R.Q., c. A-23.1), Me Claude Bisson, ex-juge en chef de la Cour d'appel du Québec et ex-juge en chef du Québec, soit nommé jurisconsulte, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 74 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 57 en annexe)

Pour: **101** Contre: **0** Abstention: **0**

19 juin 1996

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable des Affaires autochtones, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne, pour la septième année consécutive, le Jour national des peuples autochtones, le 21 juin 1996, et qu'elle reconnaisse à nouveau, comme elle l'a fait en 1985, l'importance pour la société québécoise d'établir avec ces derniers des rapports harmonieux, fondés sur le respect des droits et la confiance mutuelle.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, propose:

QUE M. Jean-Claude Saint-André, député de L'Assomption, remplace M. Camille Laurin, député de Bourget, comme membre de la Commission des institutions;

QUE Mme Hélène Robert, députée de Deux-Montagnes, remplace M. David Payne, député de Vachon, comme membre de la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, propose:

QUE Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin, remplace M. Michel Bourdon, député démissionnaire de Pointe-aux-Trembles, comme membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Jolivet, whip en chef

19 juin 1996

du gouvernement, propose:

QUE la Commission de l'économie et du travail compte dorénavant douze membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et que l'ajout de ce poste soit comblé par M. Jean-Claude Saint-André, député de L'Assomption.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Farrah, whip en chef de l'opposition officielle, propose:

QUE M. Pierre-Étienne Laporte, député d'Outremont, remplace Mme Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, comme membre de la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

M. Farrah, whip en chef de l'opposition officielle, propose:

QUE Mme Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, soit membre de la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

—la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 201, Loi concernant la Ville de Lévis; le projet de loi n° 231, Loi concernant le Canton d'Orford; le projet de loi n° 216, Loi concernant la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts; le projet de loi n° 223, Loi concernant la Ville de

19 juin 1996

Sainte-Marie; le projet de loi n° 228, Loi concernant la Ville de Mont-Laurier; le projet de loi n° 245, Loi concernant la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie; le projet de loi n° 246, Loi concernant la Ville de Mirabel, et le projet de loi n° 249, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 170 à 172 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission du budget et de l'administration procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, à compter du 24 septembre 1996, sur le rapport quinquennal sur la mise en oeuvre de la *Loi sur les intermédiaires de marché*, intitulé «La distribution de produits financiers aux particuliers: relever résolument le défi du changement» et, à cette fin, entende les organismes suivants:

- Association des courtiers d'assurance de la province de Québec
- Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
- Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec
- Association des banquiers canadiens
- Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec
- Association des experts en sinistres indépendants du Québec inc.
- Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes inc.
- Association québécoise des experts en sinistres pour l'assuré
- Bourse de Montréal
- Bureau d'assurance du Canada
- Confédération des caisses populaires Desjardins
- Conseil des assurances de dommages
- Conseil des assurances de personnes
- Conseil interprofessionnel du Québec
- Groupe Commerce
- Industrielle-Alliance
- Institut québécois de planification financière
- L'Entraide, assurance-vie
- Mme Madeleine Plamondon, Service d'aide au consommateur
- MFQ-Vie, corporation d'assurance
- Regroupement des assureurs de personnes à charte du Québec
- Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec
- SSQ-Vie

19 juin 1996

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée entre le ministre d'État de l'Économie et des Finances et le porte-parole de l'opposition officielle;

QU'une période de trente minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et celui formant l'opposition officielle;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition;

QUE les mémoires soient reçus au secrétariat des commissions au plus tard le 16 septembre 1996;

QUE le ministre d'État de l'Économie et des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les rapports annuels 1993-1994 et 1994-1995 des régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes: Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Montérégie, Montréal-Centre, Nord-du-Québec, Québec et Saguenay—Lac-Saint-Jean soient renvoyés à la Commission des affaires sociales pour étude;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

À 13 h 04, M. le Président suspend la séance jusqu'à 15 heures.

19 juin 1996

La séance reprend à 15 h 04.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, convoque:

—la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Monsieur le Président rend la décision suivante concernant la demande d'intervention du député de Notre-Dame-de-Grâce sur une violation de privilège mettant en cause la ministre de l'Éducation en rapport avec les consultations particulières en commission parlementaire sur le projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance et d'autres dispositions législatives, demande qu'il a prise en délibéré à la séance du 18 juin 1996:

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Les faits invoqués par le député de Notre-Dame-de-Grâce ne donnent pas ouverture, *prima facie*, à une violation de droits ou de privilèges de l'Assemblée ou de ses membres, pour les motifs suivants:

L'allégation de l'intention délibérée de tromper l'Assemblée n'est pas un fait mais plutôt une prétention ou une interprétation. Rien dans la loi, dans le Règlement ou dans la jurisprudence parlementaire ne permet de rattacher une telle allégation à une violation de droit ou de privilège.

D'après certains précédents dans le monde parlementaire de type britannique, la présomption établie à l'article 35(6^o) du Règlement de l'Assemblée nationale, selon lequel on doit accepter la parole d'un député, ne peut être renversée que si le député lui-même reconnaît avoir délibérément trompé l'Assemblée,

19 juin 1996

commettant ainsi un outrage au Parlement.

19 juin 1996

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 34, Loi sur le transfert des attributions de l'Office des ressources humaines, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 34 est adopté.

M. Rioux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 27, Loi modifiant le Code du travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

M. Landry propose que le projet de loi n° 36 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements du ministre aux articles 6 et 8 du projet de loi 36 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

19 juin 1996

Le projet de loi n° 36, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 36.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 36 est adopté.

À 17 h 25, M. le Président suspend la séance à loisir.

<segment>

La séance reprend à 22 heures.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses lois en matière de boissons alcooliques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 44 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 44 est renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

M. Bélanger propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière pour l'étude détaillée du projet de loi n° 44.

La motion est adoptée.

19 juin 1996

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses lois en matière de boissons alcooliques.

Le projet de loi n° 44 est amendé et adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 44 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 44, Loi modifiant diverses lois en matière de boissons alcooliques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 44 est adopté.

Projets de loi au nom des députés

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 232 du Règlement, M. Jolivet (Laviolette), au nom de M. Brouillet, vice-président et député de Chauveau, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 192 Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

La motion est adoptée.

19 juin 1996

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Jolivet (Laviolette), au nom de M. Brouillet, vice-président et député de Chauveau, propose que le principe du projet de loi n° 192, Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 192 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 192 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

M. Bélanger propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 192.

La motion est adoptée.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 192, Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Le projet de loi n° 192 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi n° 192 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Jolivet (Laviolette), au nom de M. Brouillet, vice-président et député de Chauveau, propose que le projet de loi n° 192, La modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 192 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

19 juin 1996

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 19 juin 1996, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

n° 231 Loi concernant le Canton d'Orford — Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 269-960619)

n° 216 Loi concernant la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts — Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 270-960619)

n° 223 Loi concernant la Ville de Sainte-Marie — Rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 271-960619)

n° 228 Loi concernant la Ville de Mont-Laurier — Rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 272-960619)

n° 245 Loi concernant la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie — Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 273-960619)

n° 246 Loi concernant la Ville de Mirabel — Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 274-960619)

n° 201 Loi concernant la Ville de Lévis — Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 275-960619)

n° 249 Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec — Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 276-960619)

Ces rapports sont adoptés.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Benoit (Orford) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Canton d'Orford, soit adopté.

19 juin 1996

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 231 est adopté.

Adoption

M. Benoit (Orford) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Canton d'Orford, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 231 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mulcair (Chomedey), au nom de M. Thérien (Bertrand), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

Adoption

M. Mulcair (Chomedey), au nom de M. Thérien (Bertrand), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mulcair (Chomedey),

19 juin 1996

au nom de M. Poulin (Beauce-Nord), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 223, Loi concernant la Ville de Sainte-Marie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 223 est adopté.

Adoption

M. Mulcair (Chomedey), au nom de M. Poulin (Beauce-Nord), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 223, Loi concernant la Ville de Sainte-Marie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 223 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, au nom de Mme Robert (Deux-Montagnes), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la Ville de Mont-Laurier, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

19 juin 1996

Adoption

M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, au nom de Mme Robert (Deux-Montagnes), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la Ville de Mont-Laurier, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Baril (Berthier), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 245, Loi concernant la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 245 est adopté.

Adoption

M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Baril (Berthier), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 245, Loi concernant la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 245 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mulcair (Chomedey), au nom de M. Beudet (Argenteuil), propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 246, Loi concernant la Ville de Mirabel, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 246 est adopté.

19 juin 1996

Adoption

M. Mulcair (Chomedey), au nom de M. Beaudet (Argenteuil), propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 246, Loi concernant la Ville de Mirabel, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 246 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Garon (Lévis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Lévis, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé et à l'article 22 du Règlement, M. Garon (Lévis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Lévis, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

19 juin 1996

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Rivard (Limoilou) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 249, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 249 est adopté.

Adoption

M. Rivard (Limoilou) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 249, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 249 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Le rapport est adopté.

19 juin 1996

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 16 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Vallières (Richmond) dépose:

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 19 juin 1996, a procédé à l'élection de la vice-présidente de la commission.

(Dépôt n° 277-960619)

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 11, 13, 17, 18 et 19 juin 1996, a étudié en détail le projet de loi :

n° 23 Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 278-960619)

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles.

Le rapport est adopté.

Adoption

19 juin 1996

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Le jeudi 20 juin 1996

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 23 est adopté.

À 1 h 06, sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 15 octobre 1996, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 19 juin 1996, à 15 h 20, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Létourneau (Ungava), le représentant du premier ministre, et de M. Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 37Loi favorisant la conclusion d'ententes dans le secteur de l'éducation.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

19 juin 1996

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que Me Claude Filion soit nommé membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse:

(Vote n° 50)

POUR - 99

Barbeau	Charbonneau	Julien	Paquin
Baril	(<i>Bourassa</i>)	Jutras	Paradis
(<i>Berthier</i>)	Charest	Kelley	Paré
Beaudet	Chenail	Kieffer	Parent
Beaudoin	Chevrette	Lachance	Payne
Beaumier	Ciaccia	Lafrenière	Pelletier
Bégin	Cliche	Landry	Perreault
Bélanger	Copeman	(<i>Bonaventure</i>)	Perron
(<i>Anjou</i>)	Côté	Landry	Poulin
Bélanger	Delisle	(<i>Verchères</i>)	Rioux
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Désilets	Laporte	Robert
Benoit	Deslières	Laprise	Saint-André
Bergman	Dion	Laurin	Signori
Bertrand	Dionne	Leduc	Sirros
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Léonard	Thérien
Bertrand	Facal	Létourneau	Trudel
(<i>Portneuf</i>)	Farrah	Loiselle	Vallières
Bissonnet	Frulla	Maciocia	Vermette
Blackburn	Gagnon	MacMillan	Williams
Blais	Gagnon-Tremblay	Malavoy	
Boisclair	Garon	Marois	
Bordeleau	Gaulin	Ménard	
Boucher	Gautrin	Middlemiss	
Bourbeau	Gauvin	Morin	
Brassard	Gendron	(<i>Dubuc</i>)	
Brien	Gobé	Morin	
Campeau	Harel	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Caron	Houda-Pepin	Mulcair	
Carrier-Perreault	Johnson	Ouimet	
Chagnon	Jolivet	Paillé	

CONTRE - 1

Dumont

19 juin 1996

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que Me Jennifer-Anne Stoddart soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse:

(Vote n° 51)

POUR - 100

Barbeau	Brassard	Gagnon-Tremblay	Léonard
Baril	Brien	Garon	Létourneau
(<i>Berthier</i>)	Campeau	Gaulin	Loiselle
Beaudet	Caron	Gautrin	Maciocia
Beaudoin	Carrier-Perreault	Gauvin	MacMillan
Beaumier	Chagnon	Gendron	Malavoy
Bégin	Charbonneau	Gobé	Marois
Bélanger	(<i>Bourassa</i>)	Harel	Ménard
(<i>Anjou</i>)	Charest	Houda-Pepin	Middlemiss
Bélanger	Chenail	Johnson	Morin
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chevrette	Jolivet	(<i>Dubuc</i>)
Benoit	Ciaccia	Julien	Morin
Bergman	Cliche	Jutras	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)
Bertrand	Copeman	Kelley	Mulcair
(<i>Charlevoix</i>)	Côté	Kieffer	Ouimet
Bertrand	Delisle	Lachance	Paillé
(<i>Portneuf</i>)	Désilets	Lafrenière	Paquin
Bissonnet	Deslières	Landry	Paradis
Blackburn	Dion	(<i>Bonaventure</i>)	Paré
Blais	Dionne	Landry	Parent
Boisclair	Doyer	(<i>Verchères</i>)	Payne
Bordeleau	Facal	Laporte	Pelletier
Boucher	Farrah	Laprise	Perreault
Boulerice	Frulla	Laurin	Perron
Bourbeau	Gagnon	Leduc	Poulin

19 juin 1996

Rioux
Robert
Saint-André

Signori
Sirros
Thérien

Trudel
Vallières
Vermette

Williams

CONTRE - 1

Dumont

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant la nomination de membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse:

(Vote n° 52)

(Identique au vote n° 51)

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que M. Paul-André Comeau soit nommé membre et président de la Commission d'accès à l'information:

(Vote n° 53)

POUR - 100

Barbeau
Baril
(Berthier)
Beaudet
Beaudoin
Beaumier
Bégin
Bélanger
(Anjou)
Bélanger
(Mégantic-Compton)
Benoit
Bergman
Bertrand

(Charlevoix)
Bertrand
(Portneuf)
Bissonnet
Blackburn
Blais
Boisclair
Bordeleau
Boucher
Boulerice
Bourbeau
Brassard
Brien
Campeau

Caron
Carrier-Perreault
Chagnon
Charbonneau
(Bourassa)
Charest
Chenail
Chevrette
Ciaccia
Cliche
Copeman
Côté
Delisle
Désilets

Deslières
Dion
Dionne
Doyer
Dumont
Facal
Farrah
Frulla
Gagnon
Gagnon-Tremblay
Garon
Gaulin
Gautrin
Gauvin

19 juin 1996

Gendron	Kieffer	Marois	Perron
Gobé	Lachance	Ménard	Poulin
Harel	Lafrenière	Middlemiss	Robert
Houda-Pepin	Landry	Morin	Saint-André
Johnson	(<i>Bonaventure</i>)	(<i>Dubuc</i>)	Signori
Jolivet	Landry	Morin	Sirros
Julien	(<i>Verchères</i>)	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	Thérien
Jutras	Laporte	Mulcair	Trudel
Kelley	Laprise	Ouimet	Vallières
	Laurin	Paillé	Vermette
	Leduc	Paquin	Williams
	Léonard	Paradis	
	Létourneau	Paré	
	Loiselle	Parent	
	Maciocia	Payne	
	MacMillan	Pelletier	
	Malavoy	Perreault	

CONTRE - 0

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que Me Hélène Grenier soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information:

(Vote n° 54)

POUR - 98

Barbeau	Bélanger	Blackburn	Campeau
Baril	(<i>Mégantic-Compton</i>)	Blais	Caron
(<i>Berthier</i>)	Benoit	Boisclair	Carrier-Perreault
Beaudet	Bergman	Bordeleau	Chagnon
Beaudoin	Bertrand	Boucher	Charbonneau
Beaumier	(<i>Charlevoix</i>)	Boulerice	(<i>Bourassa</i>)
Bégin	Bertrand	Bourbeau	Charest
Bélanger	(<i>Portneuf</i>)	Brassard	Chenail
(<i>Anjou</i>)	Bissonnet	Brien	Chevrette

19 juin 1996

Ciaccia	Gobé	Létourneau	Perreault
Cliche	Harel	Loiselle	Perron
Copeman	Houda-Pepin	Maciocia	Poulin
Côté	Johnson	MacMillan	Robert
Delisle	Jolivet	Malavoy	Saint-André
Désilets	Julien	Marois	Signori
Deslières	Jutras	Ménard	Sirros
Dion	Kelley	Middlemiss	Thérien
Dionne	Kieffer	Morin	Trudel
Doyer	Lachance	(<i>Dubuc</i>)	Vallières
Facal	Lafrenière	Morin	Vermette
Farrah	Landry	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	Williams
Frulla	(<i>Bonaventure</i>)	Ouimet	
Gagnon	Landry	Paillé	
Gagnon-Tremblay	(<i>Verchères</i>)	Paquin	
Garon	Laporte	Paradis	
Gaulin	Laprise	Paré	
Gautrin	Laurin	Parent	
Gauvin	Leduc	Payne	
Gendron	Léonard	Pelletier	

CONTRE - 1

Dumont

ABSTENTION - 1

Mulcair

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que Me E. Roberto Iuticone soit nommé membre de la Commission d'accès à l'information:

(Vote n° 55)

POUR - 99

Barbeau	Beaudet	Bégin	Bélanger
Baril	Beaudoin	Bélanger	(<i>Mégantic-Compton</i>)
(<i>Berthier</i>)	Beaumier	(<i>Anjou</i>)	Benoit

19 juin 1996

Bergman	Copeman	Kieffer	Paillé
Bertrand	Côté	Lachance	Paquin
(Charlevoix)	Delisle	Lafrenière	Paradis
Bertrand	Désilets	Landry	Paré
(Portneuf)	Deslières	(Bonaventure)	Parent
Bissonnet	Dion	Landry	Payne
Blackburn	Dionne	(Verchères)	Pelletier
Blais	Doyer	Laporte	Perreault
Boisclair	Facal	Laprise	Perron
Bordeleau	Farrah	Laurin	Poulin
Boucher	Frulla	Leduc	Robert
Boulerice	Gagnon	Léonard	Saint-André
Bourbeau	Gagnon-Tremblay	Létourneau	Signori
Brassard	Garon	Loiselle	Sirros
Brien	Gaulin	Maciocia	Thérien
Campeau	Gautrin	MacMillan	Trudel
Caron	Gauvin	Malavoy	Vallières
Carrier-Perreault	Gendron	Marois	Vermette
Chagnon	Gobé	Ménard	Williams
Charbonneau	Harel	Middlemiss	
(Bourassa)	Houda-Pepin	Morin	
Charest	Johnson	(Dubuc)	
Chenail	Jolivet	Morin	
Chevrette	Julien	(Nicolet-Yamaska)	
Ciaccia	Jutras	Mulcair	
Cliche	Kelley	Ouimet	

CONTRE - 1

Dumont

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier ministre, proposant que soient nommés des commissaires suppléants à la Commission de la fonction publique:

(Vote n° 56)

(Identique au vote n° 55)

Sur la motion de M. Landry, vice-premier ministre, au nom de M. Bouchard, premier

19 juin 1996

ministre, proposant que Me Claude Brisson soit nommé jurisconsulte:

(Vote n° 57)

POUR - 101

Barbeau	Chagnon	Johnson	Ouimet
Baril	Charbonneau	Jolivet	Paillé
(Berthier)	(Bourassa)	Julien	Paquin
Beaudet	Charest	Jutras	Paradis
Beaudoin	Chenail	Kelley	Paré
Beaumier	Chevrette	Kieffer	Parent
Bégin	Ciaccia	Lachance	Payne
Bélanger	Cliche	Lafrenière	Pelletier
(Anjou)	Copeman	Landry	Perreault
Bélanger	Côté	(Bonaventure)	Perron
(Mégantic-Compton)	Delisle	Landry	Poulin
Benoit	Désilets	(Verchères)	Rioux
Bergman	Deslières	Laporte	Robert
Bertrand	Dion	Laprise	Saint-André
(Charlevoix)	Dionne	Laurin	Signori
Bertrand	Doyer	Leduc	Sirros
(Portneuf)	Dumont	Léonard	Thérien
Bissonnet	Facal	Létourneau	Trudel
Blackburn	Farrah	Loiselle	Vallières
Blais	Frulla	Maciocia	Vermette
Boisclair	Gagnon	MacMillan	Williams
Bordeleau	Gagnon-Tremblay	Malavoy	
Boucher	Garon	Marois	
Boulerice	Gaulin	Ménard	
Bourbeau	Gautrin	Middlemiss	
Brassard	Gauvin	Morin	
Brien	Gendron	(Dubuc)	
Campeau	Gobé	Morin	
Caron	Harel	(Nicolet-Yamaska)	
Carrier-Perreault	Houda-Pepin	Mulcair	

CONTRE - 0

ABSTENTION - 0